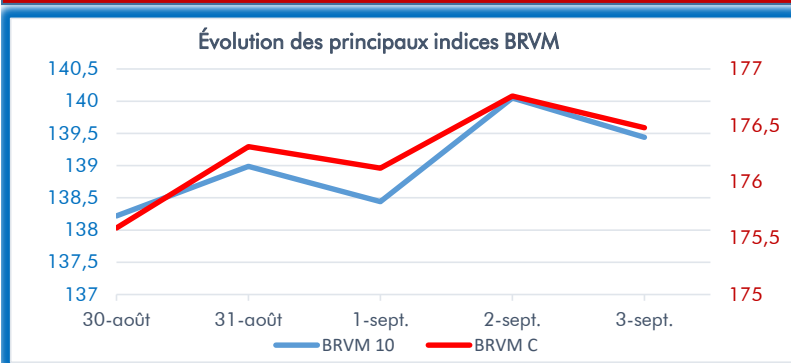


## DONNÉES DU MARCHÉ



**Plus fortes hausses** ▲

Titres	Séance du 27/08/2021	Séance du 03/09/2021	Var. en %
SAFCA CI	590	780	32,2%
BOLLORE CI	2 005	2 400	19,7%
BICI CI	5 800	6 500	12,1%
PALM CI	4 635	5 000	7,88%
CROWN SIEM CI	600	645	7,50%

**Évolution du marché des actions de la BRVM sur la semaine**

Indicateurs	27/08/2021	03/09/2021	Var. en %
Capitalisation boursière	5 213 833 626 916	5 248 673 789 441	▲ 0,67%
Val. échangée	1 871 771 839	1 372 107 004	▼ -26,69%
Nbre de titres échangés	1 037 584	914 881	▼ -11,8%
BRVM-C	175,41	176,48	▲ 0,61%
BRVM-10	138,11	139,44	▲ 0,96%

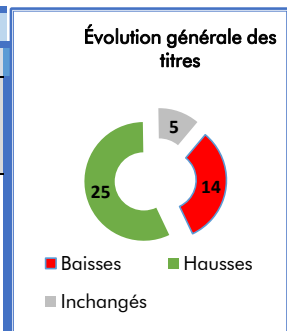
**Plus fortes baisses** ▼

Titres	Séance du 27/08/2021	Séance du 03/09/2021	Var. en %
SOLIBRA CI	121 700	104 950	-13,76%
SUCRIVOIRE CI	1 400	1 285	-8,21%
NSIA BANQUE CI	5 095	4 900	-3,82%
TOTAL SENEGAL	1 800	1 750	-2,78%
UNIWAX CI	2 000	1 955	-2,25%

Source : brvm.org

### TOP 5 des titres les plus actifs sur la semaine

En termes de valeur		En termes de volume	
Titres	Valeurs des transactions en FCFA	Titres	Nombre de titres transigés
SONATEL	290 564 535	ETI TOGO	460 593
ONATEL BF	195 644 160	NEI-CEDA CI	97 211
SIB CI	193 611 655	SIB CI	52 273
SOGB CI	84 604 045	ONATEL BF	48 184
UNIWAX CI	56 379 575	UNIWAX CI	28 343



### Marchés étrangers (Afrique)

Indices	27/08/2021	03/09/2021	Var. en %
GHANA GSE-CI	2 739,84	2 753,55	▲ 0,5%
NIGERIA NSE	39 485,65	39 261,01	▼ -0,6%
KENYA NSE	187,20	178,84	▼ -4,5%
TUNISIE TUNINDEX	7 348,42	7 346,46	▼ 0,0%
MAROC MASI	12 784,69	12 767,48	▼ -0,1%

### Cours des matières premières

Matières premières	03/09/2021	Var. 1Janv
Pétrole BRENT USD/Baril	71,79	39,83%
Cacao USD/Tonne	2 654,00	2,19%
Sucre USD/lb	19,62	28,40%
Coton USD/lb	94,02	20,58%
Caoutchouc USD/Tonne	1,94	6,59%

Source : Bloomberg

## Semaine 36 : " Le marché reprend son souffle "

Après une légère pause, la semaine dernière marquée après un repli de 0,25% sur l'indice composite, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières est remontée sur sa trajectoire haussière à l'issue de la semaine 36.

L'indice BRVM-C a clôturé la semaine avec un gain de 0,61% sur son niveau de la semaine dernière. L'indice BRVM-10. Quant à lui, s'est ramolli de 0,2% à 139,4 points consécutivement à la baisse du cours de l'action SONATEL (-0,7% à 13700 FCFA).

Tous les indices sectoriels ont clôturé la semaine dans le positif à l'exception de l'indice du secteur Industrie qui a enregistré une décote de 4,8%. La balance des variations reste positive et on a compté 25 valeurs en hausse contre 14 autres en baisse.

Pour le compte des publications du premier trimestre, 02 sociétés se sont prêtées à l'exercice sur cette semaine. Il s'agit de Coris Bank International et SMB CI dont les résultats nets ont progressé respectivement de 41,1% et 63% après des hausses de 61% et 49% sur le premier trimestre 2021.

Le classement des plus fortes variations de la semaine donne vainqueur l'action **SAFCA CI** qui enregistre une progression de 32,2%. Depuis le 25 août, le cours de l'action se trouve sur une pente haussière qui ne s'est pas cassée depuis ce temps. Cette semaine le cours de l'action a clôturé à 780 FCFA après avoir brillé sur l'ensemble des 05 séances de cotation. La société, rappelons-le avait publié une perte de 444 millions FCFA sur le premier trimestre qui ressortait en amélioration de 24% par rapport à celle de l'année dernière sur la même période.

À la deuxième position des fortes hausses se positionne le titre **BOLLORÉ CI** qui a amélioré son cours de clôture de la semaine dernière avec un gain de 400 FCFA. Les investisseurs anticipant une hausse du résultat net sur le premier semestre de la société se sont placés à l'achat sur l'action. Pour le premier trimestre, la société avait enregistré un bond de 23% sur son résultat net.

Dans le TOP 5 du classement se trouvent également les actions **BICI CI** (+12,1% à 2400 FCFA), **PALM CI** (+7,88% à 5000 FCFA), et **CROWN SIEM CI** (+7,5% à 645 FCFA).

Sur le plan des plus fortes baisses, le titre **SOLIBRA CI** maintient sa position de première place qu'il occupait la semaine dernière. Le cours de l'action a replié de 13,76% à 104950 FCFA suite à la pression des vendeurs désireux d'encaisser les plus-values enregistrées sur le mois d'août. L'action a en effet enregistré sur le mois d'août, son plus haut niveau sur 4 ans à 151180 FCFA. Depuis le 20 août dernier où il avait atteint ce pique, le cours de l'action s'est inscrit dans une phase baissière.

La deuxième place des FLOPS 5 est occupée par le titre **SUCRIVOIRE CI** dont la cadence haussière s'essouffle progressivement après le pic de 1485 FCFA atteint le 26 août dernier. Cette semaine le titre a concédé 8,21% de son prix de clôture du vendredi dernier pour s'établir à 1285 FCFA.

Le reste du peloton des FLOPS 05 est complété par les titres **NSIA CI** (-3,82% à 4900 FCFA), **TOTAL SN** (-2,78% à 1750 FCFA) et **UNIWAX CI** (-2,25% à 1955 FCFA).

**UEMOA** : l'inflation des prix dans l'espace UEMOA connaît sa première décélération depuis le début de l'année 2021. Selon le dernier rapport de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) datant du 31/08/2021, le taux d'inflation dans l'espace est ressorti à 3.5% en fin juillet contre 3.6% à fin juin 2021.

Cette décélération du rythme de progression des prix est principalement due aux composants « logements » dont la contribution à l'inflation a baissé de 0,2 point de pourcentage par rapport au mois de juin du fait du repli des prix du bois de chauffe et du charbon de bois ; cette baisse a néanmoins été freinée par une augmentation de 0,1 point de la composante « Alimentation » du fait de l'insuffisance de la production.

Par pays, le Togo s'établit un nouveau record de 6,8% d'inflation en juillet 2021, contre un taux de 6,2% enregistré le mois précédent. La hausse des prix n'avait jamais atteint un tel niveau, du moins depuis au moins 2013.

**Sénégal** : le Sénégal a instauré une nouvelle taxe de 3% sur les marchandises importées admises sous le régime douanier de mise en consommation. La décision introduite par un décret signé du président sénégalais, Macky Sall, le 8 juillet 2021 est entrée en vigueur le lundi 23 août, par une note service de la Direction générale des douanes du Sénégal qui a ordonné son entrée en vigueur sur toute l'étendue du territoire Sénégalais.

Cette nouvelle taxe qui est appliquée aux marchandises du régime douanier sus évoqué, fera exemption des biens d'origines UEMOA et CEDEAO. Le bien-fondé d'une telle taxe selon le gouvernement sénégalais, s'explique par la nécessité pour l'administration douanière de mobiliser des fonds pour financer la mise en œuvre d'une feuille de route dite Programme de Modernisation de l'Administration des Douanes (PROMAD).

Toutefois, des cas d'exemption et d'exonération sont prévus pour quelques catégories de marchandises. Ces exemptions se rapportent à certains produits de première nécessité tels que le riz, le blé, la farine de blé ainsi que les médicaments et les produits pétroliers et gaziers.

## La Chine et l’Afrique coopéreront sur l’innovation numérique, en six points

Depuis la crise de Covid-19, plusieurs pays africains ont décidé d’accélérer leur transformation numérique. Mais seule une petite partie de l’Afrique pourrait réussir d’ici 2025. Consciente de cette réalité qui peut nuire au continent, la Chine va lui prêter main-forte pour qu’il avance en bloc uni.

La coopération entre la Chine et l’Afrique connaîtra une nouvelle avancée dans le domaine du numérique. Les deux parties ont convenu d’élaborer et de mettre en œuvre un partenariat sur l’innovation. C’est le ministre assistant chinois des Affaires étrangères, Deng Li, qui l’a annoncé mardi 24 août à Pékin, lors du Forum sur le développement et la coopération d’Internet Chine-Afrique auquel ont pris part des responsables gouvernementaux, des experts et des chefs d’entreprise de Chine et d’Afrique.

Lors de cette rencontre, Deng Li a révélé les six axes qui soutiendront cette nouvelle aventure. Il s’agit du renforcement des infrastructures numériques ; du développement de l’économie numérique et la promotion du développement intégré des technologies numériques ; du développement de l’éducation au numérique pour améliorer les talents, de la promotion de l’inclusion numérique dans différents secteurs ; de la défense de la sécurité numérique et de l’amélioration de la capacité de gouvernance numérique ; enfin de la coopération pour promouvoir le progrès numérique.

Le partenariat sur l’innovation numérique que la Chine et l’Afrique mettront en œuvre sera l’aboutissement de la volonté du président chinois Xi Jinping, exprimé l’année dernière, lors du Sommet extraordinaire Chine-Afrique sur la solidarité contre la Covid, d’œuvrer avec le continent pour élargir la coopération sur l’économie numérique, la ville intelligente, la 5G. Des secteurs dans lesquels l’Afrique a réellement besoin d’un coup de main. Selon le dernier rapport de Cisco sur le niveau global de préparation numérique, les pays d’Afrique figuraient en majorité parmi les plus en retard.

Dans leur rapport conjoint « e-Conomy Africa 2020 » publié l’année dernière, Google et la Société financière internationale (SFI) estiment que l’économie numérique a le potentiel de contribuer pour 180 milliards USD à l’économie africaine d’ici 2025, selon le niveau d’utilisation des technologies numériques par les entreprises et la bonne combinaison des actions politiques. C’est cette alchimie que le partenariat Chine- Afrique dans l’innovation numérique compte mettre en place.

Source : Agence Ecofin

## OPPORTUNITÉS DU MARCHÉ

Marché monétaire (opérations du marché d’adjudication de la BCEAO pour la semaine à venir)

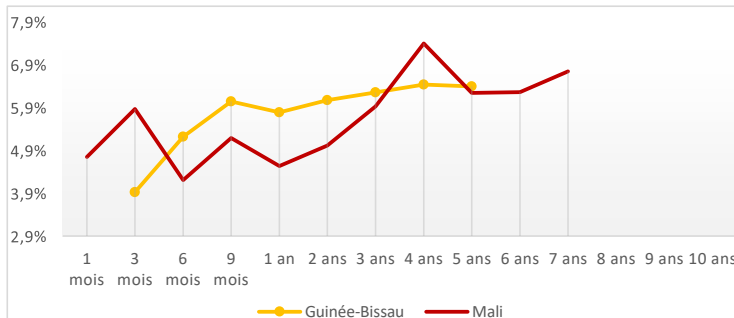
- le 07-09-2021 : Émissions simultanées de deux OAT de la Guinée-Bissau sur 5 ans au taux d’intérêt de 6,10% et sur 7 ans au taux d’intérêt de 6,4% pour un montant de 15 milliards FCFA.
- le 08-09-2021 : OAT du Mali sur 7 ans pour un montant total de 30 milliards FCFA.
- le 09-09-2021 : BAT de la Côte d’Ivoire sur 3 mois pour un montant de 30 milliards FCFA.

Néant

Tableau récapitulatif des taux des émetteurs du Marché des Titres Publics (Taux zéro coupon)

Maturité	Benin	Burkina Faso	Côte d’Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
1 mois			1,8%		4,7%	5,1%		
3 mois	5,90%	4,1%	2,6%	3,9%	5,9%	5,2%	5,7%	6,2%
6 mois	5,29%	4,0%	2,7%	5,2%	4,2%	4,4%	3,0%	4,2%
9 mois	5,52%	4,3%	4,6%	6,0%	5,2%	4,5%	5,4%	5,1%
1 an	5,31%	4,2%	4,4%	5,8%	4,5%	4,4%	5,2%	5,1%
2 ans	4,79%	5,3%	4,8%	6,1%	5,0%	5,2%	5,4%	11,2%
3 ans	5,94%	6,2%	5,9%	6,3%	5,9%	6,1%	5,6%	5,9%
4 ans	7,86%	6,7%	8,3%	6,4%	7,4%	8,3%	6,6%	7,2%
5 ans	6,05%	6,2%	5,9%	6,4%	6,2%	6,5%	5,8%	6,2%
6 ans	6,23%	7,7%	5,4%		6,3%	7,7%	6,3%	7,4%
7 ans	6,28%	6,4%	6,1%		6,7%	6,5%	6,0%	6,4%
8 ans	6,61%		6,1%					
9 ans	6,79%		6,1%					
10 ans	6,89%		6,1%					

Courbe des taux (zéro coupon)



## Le PAMP (Prix d'Achat Moyen Pondéré)

### Définition

Le Prix d'Achat Moyen Pondéré (PAMP) concerne tous ceux qui détiennent un portefeuille de valeurs mobilières ou qui en héritent. Il permet de calculer le prix de revient de titres identiques (actions, obligations, etc.) acquis à différentes périodes.

### Utilité du PAMP

Quand on parle de coût moyen, cela fait référence à plusieurs achats à différentes périodes et/ou à des prix différents sur le même titre. Exemple : le 04/01/2021, un investisseur acheté 500 actions Coris Bank International BF (CBIBF) à 8200 FCFA. Le 26/04/2021, suite à une chute du cours de l'action, il augmente sa position sur les titres CBIBF en achetant 500 actions supplémentaires à 7500 FCFA. Il détient à présent au total 1000 actions CBIBF.

Si l'investisseur souhaite vendre ses titres en totalité ou en partie, en réalisant des plus-values, il est important pour lui de savoir combien lui coutent en moyenne ses 1000 actions achetées à différents prix. Ce prix d'achat moyen qui est en réalité le PAMP renseigne sur le prix de vente minimum à dépasser afin de réaliser des plus-values à la revente ou de calculer la plus-value ou la moins-value lors des différentes fluctuations du cours.

### Formule de calcul du PAMP

La formule du coût moyen est la suivante :

$$\text{PAMP} = [\text{somme des } ((\text{prix d'achat} + \text{frais}) \times \text{volumes})] / \text{somme des volumes},$$

### Exemple

Dans l'exemple précédent :

La première transaction a coûté à l'investisseur 4.100.000 FCFA (500 x 8200), et la seconde, 3.750.000 FCFA (500 x 7500). Le PAMP pour chaque action est donc de  $((8200 \times 500) + (7500 \times 500)) / (500 + 500) = 7850$ .

En achetant les 500 actions supplémentaires dans le second achat à un prix inférieur à celui du premier, l'investisseur fait baisser le coût moyen unitaire de ses actions CBIBF qui passe de 8200 FCFA à 7850 FCFA.

Cette technique de dilution est recommandée en cas de baisse continue du cours de l'action afin de limiter les moins-values et de s'aligner à la tendance baissière.

Maintenant, supposons que l'investisseur vende la totalité de ses actions suite à une hausse du cours de l'action CBIBF au prix unitaire de 9000 FCFA. Il recevra la somme 9.000.000 FCFA et le produit de sa vente sera 1.150.000 FCFA  $((9000 - 7850) \times 1000)$ .



**CORIS BOURSE**  
10 ans de dynamisme  
au service des économies  
de l'UEMOA



BURKINA FASO : +226 25 33 14 85



CÔTE D'IVOIRE : +225 20 30 75 15



MALI : +223 20 70 59 00



TOGO : +228 22 20 82 82

#### Avertissement:

Les informations contenues dans le présent document sont fournies à titre indicatif et ne pourraient être considérées comme une incitation d'investissement. Elles ont été obtenues de sources considérées fiables mais ne peuvent pas être garanties quant à leur précision par notre SGI. Par conséquent, nous nous désengageons de toute responsabilité quant à l'inexactitude ou omission de certaines données.

